

L'attitude du Canada face à l'Acte final demeurera positive. Nous attachons du prix à ses dispositions et aux principes qui y sont énoncés pour guider les relations entre ses signataires. Cependant, nous voyons, au-delà de l'Acte final, les questions touchant à une organisation plus rationnelle du monde. Ces questions s'inscrivent inévitablement dans la perspective d'une plus grande sécurité et de l'accroissement de la coopération entre nos pays. Nous ne croyons pas que l'Acte final ait dressé un inventaire exhaustif des responsabilités que nous avons à l'endroit l'un de l'autre ou vis-à-vis du monde en général. Si nous devons assumer ces responsabilités, il nous faudra vaincre la méfiance et augmenter la confiance, ce que nous enjoint de faire le préambule de l'Acte final. Si les États participants peuvent franchir ce seuil, ils auront fait un pas de plus pour "résoudre les problèmes qui les séparent et coopérer dans l'intérêt de l'humanité", pour reprendre les termes mêmes de l'Acte final.

Nous espérons que l'échange de vues qui nous attend sera objectif et sans passion, qu'il contribuera à dissiper la suspicion et la mésentente et, surtout, qu'il jettera une base solide sur laquelle nous pourrons progresser.